



LA REVUE SÉNÉGALAISE DES SCIENCES DE L'INFORMATION

LARSIC / ED-ETHOS / EBAD / UCAD

Les savoirs endogènes en question

Sous la direction de Aminata KANE et Moussa SAMBA



LA REVUE SÉNÉGALAISE DES SCIENCES DE L'INFORMATION

LARSIC / ED-ETHOS / EBAD / UCAD

Les savoirs endogènes en question

Sous la direction de Aminata KANE & Moussa SAMBA

Préface du professeur Bernard DIONE

Ecole de Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes

Université Cheikh Anta DIOP de Dakar

Tél. 00 (221) 33 825 76 60

© EBAD-2024

Tous droits réservés

COMITÉ SCIENTIFIQUE

- Annaëlle France Winand (Université de Montreal- EBSI)
- BALIMA Dimitri Régis (Université Joseph KI-Zerbo)
- BOCOUM Hamady (UCAD, Musée des civilisations Noires-Sénégal)
- BOULESNANE Sabrina (Université Lyon 3 - France)
- BOUZIDI Laid (Université Lyon 3 - France)
- CASENAVE Joana (Université de Lille - France)
- CHEVRY PEBAYLE Emmanuelle (Université Haute Alsace - France)
- COTE Christian (Université Lyon 3 - France)
- DIAKHATE Djibril (EBAD-UCAD-Sénégal)
- DIONE Bernard, (EBAD-UCAD-Sénégal)
- DIOP Papa Momar (Unesco et ARCMoW)
- EL HACHANI Mabrouka (Université Lyon 3 - France)
- FAU Jean-François (Université Senghor d'Alexandrie, Égypte)
- FLEURY Béatrice (Université de Lorraine – France)
- GUIMARÃES José Augusto Chaves (Université São Paulo - Brésil)
- KOUAKOU Sylvestre K. (EBAD-UCAD-Sénégal)
- LIQUETE Vincent (MICA-Bordeaux)
- MBENGUE Moustapha (EBAD-UCAD-Sénégal)
- MUSTAFA EL HADI Widad (GERiico, Lille 3)
- NDIAYE Ahmeth (EBAD-UCAD-Sénégal)
- OLEMBE Esther (Archives Nationales - Cameroun)
- PAM Adam Aly (UNESCO-Paris)
- SAMBA Moussa (EBAD-UCAD-Sénégal)
- SLAVIC Aida (Universal Decimal Classification Consortium - Pays-Bas)
- STALDER Angèle (Université Lyon 3 - France)
- WIOROGÓRSKA Zuzanna (université de Varsovie)

Table des matières

INTRODUCTION : LES SAVOIRS ENDOGENES EN QUESTION	AMINATA KANE & MOUSSA SAMBA	1
LA FONCTION DES THRENES DANS LE TEMOIGNAGE DE LA MORT ET LA PERENNISATION DES TREPASSES DANS LA MEMOIRE COLLECTIVE BAFIA (1880-1944)	LEOPOLD SEDAR EDONG	10
LE SANG DU VENTOUSEUR (YEMEN)	ANNE REGOURD	30
SANGOMAR : UN MYTHE, DES RESSOURCES, UN ENVIRONNEMENT DE PRODUCTION	MAME ARAME	
SOMMARE		58
LES PRINCIPES DE CONSTRUCTION D'UN IMAGINAIRE SOCIETAL DANS LE PEKAAN DE GELLAAY AALI FAAL A LA GENERATION ACTUELLE DES CHANTRES DE CE GENRE COMMUNAUTAIRE	HAMET MAIMOUNA DIOP	77
DE L'EPISTEMOLOGIE A L'EPISTEMICIDE : LE SOCIOLOGUE FACE AU DENI DE SCIENTIFICITE DES SAVOIRS ENDOGENES	AMETH BA & KHALIFA MBOW	95
L'IBOGA. UN PATRIMOINE NATUREL, CULTUREL ET NATIONAL AU SERVICE DU MONDE	IDOMBA	
MBOUKOUABO CLAIRE VERSUELA		112
SAVOIRS ENVIRONNEMENTAUX ET CIRCULATIONS : PERSPECTIVES GEO-HISTORIQUES SITUEES DEPUIS LA CARAÏBE	LINDA BOUKHRIS	130
CONSERVATION DES PRATIQUES CULTUELLES TRADITIONNELLES CHEZ LES LEBU DU SENEGAL : FOLIE OU GENIE D'UN PEUPLE ?	MOUSSA SAMBA	145
ÉPISTEMOLOGIE FEMININE ET CODAGE MASCULIN DU RECIT SOCIAL	MAMADOU FALL & AMINATA KANE	163
SAVOIRS FEMININS ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL : QUELLES STRATEGIES DE VALORISATION DU PATRIMOINE SOCIO-ECONOMIQUE DES NANA BENZ DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES TOGOLAISES ?	ESSOZIMINA BAMAZE N'GANI	180

Sangomar : un mythe, des ressources, un environnement de production

Sangomar : a myth, resources, a production environment

Mame Arame SOUMARE
Université Cheikh Anta Diop de
Dakar (UCAD)
arame.soumare@ucad.edu.sn

Résumé

Plusieurs décennies d'aspiration au développement, concept demeuré au stade de slogan politique justifient la volonté de conception d'objets, de démarches et de méthodes de recherche scientifique susceptibles de soutenir un partenariat durable science-société-nature pour un commun mieux-être. Les échanges permanents société-environnement attestés par le fonctionnement des écosystèmes, exhortent à plus d'attention quant à leurs véritables fondements. Classé réserve de biosphère par l'UNESCO (1981), et riche de la diversité de ses écosystèmes, le delta du Saloum est le cadre de nos recherches (2009-2015) portant sur le soubassement immatériel de la valorisation séculaire des ressources naturelles. Cet article se veut une contribution à la connaissance du mythe « Sangomar », croyance inébranlable des sereer Niominka, source de savoirs endogènes pouvant servir à l'élaboration de sciences inclusives au service de la durabilité environnementale.

Mots-clés :

Sangomar, savoirs endogènes, mythe, spatialisation, inclusion

Abstract:

Several decades of aspiration for development, a concept that remained at the stage of a political slogan, justify the desire to design objects, approaches and methods of scientific research likely to support a lasting science-society-nature partnership for a common well-being. The permanent society-environment exchanges attested by the functioning of ecosystems call for more attention to their true foundations. Classified as a biosphere reserve by UNESCO (1981) and rich in the diversity of its ecosystems, the Saloum delta is the setting for our research (2009-2015) focusing on the intangible foundation of the centuries-old valorization of natural resources. This article is intended to be a contribution to the knowledge of the « Sangomar » myth, an unshakeable belief of the Niominka sereer, a source of endogenous knowledge that can be used to develop inclusive sciences in the service of environmental sustainability.

Keywords:

Sangomar, endogenous knowledge, myth, spatialization, inclusion

1. Introduction

Défini en philosophie comme l'« Etat de la conscience d'une personne qui sait » le savoir est donc rattaché à la conscience qui originellement désigne un savoir partagé. Il convient de rappeler les deux termes du latin composant la conscience : « cum » signifiant avec et « scire » qui signifie savoir. Sangomar sur lequel porte notre réflexion est un mythe, produit de l'imagination des habitants des îles septentrionales du delta du Saloum (Sénégal) et ancré dans la mémoire collective. Précisons que le type de conscience qui nous intéresse est celle spontanée mettant face à face l'être humain, partant le groupe social auquel il appartient et le monde extérieur. Dans ce milieu, le savoir partagé c'est-à-dire la conscience humaine est rattachée à la croyance en un être invisible (génie) du nom de Sangomar qui règne en maître dans un espace insulaire du même nom et exerce son autorité dans une sphère beaucoup plus vaste dépassant le cadre naturel du delta du Saloum. Ce savoir est de type endogène c'est-à-dire ancré dans l'esprit des populations autochtones.

Cet être invisible a fait naître une croyance communément partagée relevant du domaine de l'irrationnel. Il y a lieu de débattre de l'irrationalité c'est-à-dire de l'opposition à la « raison » de cette croyance fondée sur un constat opéré sur l'environnement physique par la perception visuelle humaine. Ce constat ayant été reproduit par plusieurs habitants est donc empiriquement validé mais scientifiquement réfuté comme s'il n'était pas un produit de la raison, « faculté intellectuelle par laquelle l'homme connaît, juge et se conduit ». La population locale a conscience de l'existence d'un être invisible, génie protecteur avec lequel elle partage son environnement de vie. Nous pouvons reconnaître le partage d'un cadre géographique par deux types de créature : les créatures visibles (êtres humains) et les créatures invisibles dont le génie Sangomar est représentatif. Le mythe Sangomar a gagné la foi humaine et s'est ancré dans l'esprit des hommes et femmes pour forger une culture endogène dont les empreintes sont identifiables sur les différents milieux physiques locaux (continental, côtier et maritime).

Sans prétendre juger de la véracité de l'invisible comme objet scientifique, notre questionnement porte sur la réalité de la coexistence de deux espèces vivantes de nature différente sur un même espace géographique. Il renvoie au contenu des relations qui lient l'invisible et le visible et qui participe de la construction d'une aire culturelle multi-espaces, multi-acteurs et multidimensionnelle. Notre préoccupation est de mettre en évidence la projection spatiale de l'esprit Sangomar et ses

implications sur les rapports aux ressources naturelles et à l'environnement local. Le premier volet de notre article vise à apporter des éclairages sur le mythe Sangomar, sa place dans les croyances et les comportements humains ainsi que sur les traits dominants de son emprise sur l'environnement local. Le second volet met en exergue l'étendue du cadre géographique des savoirs endogènes tout en accordant une attention particulière à ceux ayant trait à la gestion des ressources environnementales. Ce volet ouvre la voie à deux chantiers de réflexion scientifique : le bien-fondé de l'inclusion des savoirs locaux et la fonction avant-gardiste revenant aux sciences de l'information et de la communication.

2. Matériels et méthodes

L'intérêt accordé au delta du Saloum inclus dans la région naturelle du Sine-Saloum est justifié par sa richesse écologique fondée par la coexistence de trois écosystèmes (continental, côtier, maritime) sur lesquels repose une grande diversité biologique (République du Sénégal, 2010 : 5). Notre engagement dans les travaux de recherche portant sur la dynamique de la gestion des ressources naturelles a porté sur les pouvoirs, les méthodes et les règles de gestion traditionnelle que toute démarche logique ne saurait occulter. Nos séjours de terrain, occasions de discussion et d'échanges avec divers intervenants dans le vaste champ de la préservation des ressources productives nous ont permis de nous informer sur l'existence d'un certain nombre de sites sacrés qui sont à la fois des repères culturels et des référents historiques. Des entretiens avec plusieurs personnes ressources à la Direction du patrimoine historique classé à Dakar ainsi que dans les localités de Dionewar et Niodior ont servi à la collecte d'informations sur la situation des patrimoines naturels du delta du Saloum. Dans ce milieu, plusieurs éléments du paysage local constituent des témoins d'une occupation bimillénaire¹ comme les amas coquilliers² (« I sanda » en sereer), monticules faits de dépôts artificiels de coquilles d'arches (*Anadara senilis*) et d'huîtres (*Grassostrea gasar*). C'est ainsi que nous nous sommes intéressés à l'île de Sangomar, positionnée à l'interface entre l'océan Atlantique et les zones côtière et continentale. Lieu de résidence du génie Sangomar qui exerce son contrôle exclusif sur cet espace et

¹ La collecte des coquillages y représente une activité économique bimillénaire dont la perpétuation soutient les amas coquilliers (République du Sénégal, 2010).

² Edifié vers 450 avant notre ère sur l'île de Dionewar, l'amas coquillier Ndiama-Badat figure parmi les plus anciens.

sur l'usage des ressources, l'île inhabitable est à la fois symbole de compromis entre l'invisible et le visible et de conservatisme culturel au profit de la durabilité des ressources.

Réparties de 2009 à 2015 (tableau 1), nos recherches de terrain nous ont permis de saisir l'impact des croyances sur les décisions et pratiques traditionnelles en matière de gestion et d'utilisation des ressources naturelles.

Période	Activités de recherche	Méthodes de recherche	Objectifs
avril-juin 2009	-Visite des territoires du delta du Saloum -Rencontres avec des personnes ressources	Entretiens	-Observer et comprendre les liens entre peuplement et territoire -Echanger sur l'évolution de la gestion et de l'usage des ressources locales
2010-2015	-Rencontre avec les chefs coutumiers	Entretiens semi-directifs	-connaître les règles coutumières et leur considération actuelle
	-Rencontre avec les acteurs publics et communautaires de la gestion des ressources et du patrimoine culturel	Focus-groupe	-Connaitre les règles publiques et coutumières de gestion des ressources et leur articulation
	-Enquêtes auprès des usagers agricoles des ressources naturelles des milieux continental, côtier et marin.	Administration du questionnaire-exploitant	-Etudier la mise en œuvre et la dynamique de l'utilisation des ressources

Tableau 1 : Calendrier des recherches menées sur le terrain du delta du Saloum

Notre démarche de recherche a démarré par une exploration du terrain et des rencontres avec des personnes ressources, entre avril et juin 2009.

Réalisés à partir de 2010, les entretiens semi-directifs auprès chefs coutumiers locaux ont fourni des informations sur les modalités d'une gestion des ressources qui obéit aux principes et directives édictées par l'esprit Sangomar. Leur

transmission de génération à génération dénote d'une adhésion des populations résidentes et de leur engagement en faveur de leur perpétuation.

La troisième phase de collecte d'informations s'est déroulée sous forme de focus-groupes réunissant des notables et les principaux gestionnaires de patrimoines culturels. Enfin l'administration d'un questionnaire individuel a concerné différents groupements d'exploitants agricoles (pêcheurs, agriculteurs, exploitants des fruits de mer).

Des consultations bibliographiques ont complété notre base de données qui comporte également les résultats de nos observations de terrain. Sous l'angle technique, l'usage de l'image Google earth 2024 du delta ainsi que les travaux de cartographie sous le logiciel ARCGIS ont abouti à une visualisation des réalités du terrain étudié.

3. Résultats et discussions

3.1. Sangomar : du mythe bimillénaire à l'expansion géographique

Le patrimoine immatériel des sereer niominka, groupe ethnique dominant des îles septentrionales du Saloum (îles Gandoul) mérite une attention particulière bien que reposant sur deux domaines relevant de la subjectivité : les croyances et la tradition orale. Tradition tirée du latin *traditio* ayant pour sens « acte de transmettre » se raccorde logiquement au patrimoine qui vient du terme latin « *patrimonium* » (littéralement « l'héritage du père »). Notre préoccupation est d'identifier et d'analyser les principaux éléments constitutifs de cet héritage culturel ayant survécu au choc de la colonisation culturelle française, aux influences rattachées de la mobilité humaine ainsi qu'aux caractères changeants des composantes de l'environnement du delta du Saloum. Il s'agit aussi de contribuer à une meilleure connaissance de l'aire culturelle « Sangomar » dont l'expansion qui se poursuit en ce début du XXI^{ème} siècle dénote de sa puissance et de la portée de ses apports susceptibles de constituer un support de taille à la durabilité environnementale.

3.1.1. Le mythe Sangomar, portée culturelle et apports à la société autochtone

Sangomar est le nom d'un génie (« Djinn³ »), esprit protecteur des îles du Saloum qui exerce son pouvoir et son emprise sur l'île de Sangomar située à l'embouchure du fleuve Saloum. Selon les récits recueillis, entre le XII^{ème} et le XIII^{ème}

³ Il est décrit comme un être étrange possédant trois têtes et six mains.

siècle, il aurait fait venir sur son territoire une femme nommée *Ngodan* exilée du Gabou (actuel Guinée Bissau) à cause de l'insécurité régnante due aux conflits tribaux et qui aurait été guidée au cours d'un rêve par le génie pour parvenir à l'île de Sangomar. L'histoire atteste que de l'occupation du delta du Saloum par les *sereer* remonte au moins du XV^{ème} siècle (Becker, 1985 : 172). L'installation de Ngodan sur l'île fut alors régie par le droit du feu ; par la suite, le génie lui ordonna de s'installer dans l'actuelle île de Dionewar localisée en face de celle de Sangomar. C'est dans la descendance de Ngodan que le génie choisit son interlocuteur et interprète auprès des populations locales. En effet, la lignée maternelle des « Simala », désignés premiers occupants de l'île détient la responsabilité de communication avec le génie et de transmission de ses directives aux populations. L'Alkali (en langue local « premier occupant ») est le titre attribué au descendant le plus âgé de la lignée qui assure la triple fonction de chef spirituel, dépositaire de la tradition locale et maître des terres. Cette dernière fonction fut en partie anéantie en 1964 lors de la promulgation de la loi sur le domaine national faisant du foncier un patrimoine national. Cependant, l'île de Sangomar est toujours considérée comme une propriété foncière de la lignée « Simala » de Dionewar.

Ainsi, dans le système traditionnel de gestion foncière, une hiérarchie du pouvoir (tableau 2), place le génie Sangomar et comme référent pour le patrimoine naturel (terres, ressources animales et végétales).

Hiérarchie du pouvoir traditionnel	Autorité responsable	Localisation	Statut	Attributs
Niveau supérieur	Sangomar (génie)	île de Sangomar	Garant de la protection des hommes et territoires insulaires	-Super-pouvoir
	Alkali	Terroir (village)	Dépositaire des règles coutumières d'accès et d'usage des ressources naturelles	-gestion du patrimoine foncier -arbitrage des litiges
Niveau moyen	Conseil des chefs de ménages (notables)	Terroir (village)	Assistance de l'Alkali dans la gestion du patrimoine foncier et le règlement des litiges	-contribution aux affectations/délimitations foncières
Niveau inférieur	Chef de concession (de lignée)	Concession	Gestionnaire des terres de la lignée	-gestionnaire -contrôle de l'exploitation familiale des ressources
	Chef de ménage	Foyer	-veille à la contribution à l'exploitation collective des terres	-pilotage de l'exploitation des ressources

Tableau 2 : Hiérarchie des pouvoirs chez les Niominkas

(Source : *Enquêtes de terrain, Mame Arame Soumaré*)

Cet ordre séculaire apparaît immuable, inaliénable ayant survécu aux orientations de politiques publiques vouées à la désuétude au gré du renouvellement des acteurs et des objectifs. La réforme⁴ enclenchée pour l'adaptation de la loi 64-46 relative au domaine national aux nouvelles réalités socio-économiques et environnementales en est une illustration éloquente.

Retenons que deux ordres d'enseignements/mesures peuvent être tirés du rapport au territoire insulaire imposé par Sangomar : des règles éthiques et des règles relevant de la pratique rattachées à l'action humaine. L'île qui demeure un espace inhabitable par les êtres humains et également un lieu d'interdiction de toute construction. En effet, habiter a des effets immédiats sur le lieu d'habitat et sur l'environnement incluant ce lieu. L'aménagement spatial qui accompagne le processus d'installation humaine est une action transformatrice et donc de reconfiguration paysagère. Quant à l'installation de l'homme, elle ouvre la voie à toute forme de prédation et d'action sur les ressources et les milieux locaux. Il y a lieu d'entrevoir à travers les interdictions du génie, le projet de conservation de la nature appréhendée comme « l'ensemble de la réalité matérielle qui ne résulte pas de la volonté humaine⁵ ». L'accès à l'île est conditionné par l'autorisation de l'Alkali qui a reçu une initiation à l'intercession entre le génie et les hommes, entre les hommes et l'environnement insulaire. Son pouvoir spirituel est indéniable et il est seul habilité à autoriser les visites de personnes dans l'île. Retenons qu'il s'agit d'une autorité qui repose sur la détention d'un ensemble de savoirs transmis par l'esprit Sangomar et analogues à ce que les tradipraticiens *sereer* désignent par « o and o yeng » (« la connaissance de la nuit ») c'est-à-dire « l'acquisition des savoirs relatifs à la médecine, à la divination et au culte des ancêtres, et dispensés par les esprits ancestraux, nuitamment pendant la phase du sommeil. » (Kalis & al, 2002). Le respect des directives de l'Alkali est une obligation pour chaque membre de la communauté niominka car tout manquement expose le sujet à des sanctions sévères directement appliquées par le génie. Entre autres sanctions qui nous ont été citées, il y a le fait de tomber subitement malade sans cause identifiable ou la perte inopinée d'un bien de valeur. La règle éthique qui transparaît est le respect des autres composantes de l'environnement à partir du moment où

⁴ Cf. Décret 2012-1419 du 6 décembre 2012 relatif à la création de la commission nationale de réforme foncière.

⁵ Source : www.encyclopedie-environnement.org

l'homme est conscient qu'il n'est qu'une espèce parmi la pluralité d'autres espèces vivantes ayant leur milieu de vie au sein d'un environnement partagé. La conception relative à l'égoïsme de l'homme constitue un des paradigmes dominants en sciences humaines et sociales (Terestchenko, 2004) et renvoie à la propension consciente ou inconsciente de l'être humain à placer ses intérêts au-dessus des intérêts de tous les autres êtres vivants. Par ailleurs, la force dissuasive de Sangomar impulse l'adhésion massive des populations à la réglementation en vigueur et les incitent à la reconnaissance de l'existence d'un être invisible qui détient une supériorité réelle et qui garde sous son contrôle l'île de Sangomar et ses environs. La réalité du monde invisible est en général rattachée aux domaines de la croyance (produit de l'esprit). Elle est attestée par les religions révélées (islam, christianisme, judaïsme) à travers l'affirmation faite de l'existence des « Djinn » (islam), des anges comme créatures divines invisibles et de l'immortalité de l'âme (Elliott, 2013⁶). Une telle pensée d'ailleurs revient chez certains penseurs philosophes comme Aristote (Mansion, 1953) et Socrate (Dueso, 2022). En considérant le vivant comme « ce qui est animé » par opposition à l'inertie, l'enseignement qu'il convient de retenir est que le monde des vivants est composé à la fois des êtres vivants visibles (êtres humains, animaux, végétaux etc.) et des êtres vivants invisibles. Les relations entre ces deux groupes de vivants se retrouvent dans les croyances dites animistes (du latin « animus » qui originellement signifie « esprit ») selon lesquelles « entre le monde visible et invisible, il n'y a pas de séparation, mais continuité et interaction⁷. ». Chez les *sereer niominka* qui ont adhéré majoritairement à l'islam et au christianisme, le syncrétisme religieux est un fait marquant.

La tradition (connaissances, pratiques) forgée par le génie Sangomar constitue un véritable ciment culturel pour ces communautés autochtones qui pendant deux millénaires ont exercé leur droit souverain de se référer aux croyances ancestrales et les mettre en application dans leur rapport avec leur cadre de vie.

3.1.2. L'expansion d'un nom sacré comme label des territoires de production

La force de la tradition mais aussi la foi en Sangomar ont conduit à l'érection du mot Sangomar en un véritable label. Rappelons que le mot foi vient du latin « fides » qui signifie « confiance » et désigne la confiance placée en l'esprit

6 Elliott S. (2013). De l'immortalité de l'âme. In www.vision.org.

7 Gravand H. cité dans « Le culte des Pangool chez les sereer du Sénégal ». In *La Croix Africa*, revue en ligne.

Sangomar comme vecteur de sécurité, d'ascension et de croissance. Au-delà de la volonté de création d'une « marque Sangomar », ce label représente un produit identitaire porteur de chance. Il est l'expression de la reconnaissance à Sangomar et de la volonté de placer tout projet sous sa protection.

Feu le Président Léopold Sédar Senghor, d'ethnie sereer du *Sine* avait baptisé « Pointe de Sangomar » (autre appellation locale de l'île de Sangomar) son avion de commandement, un Boeing 727 acquis en 1978. L'avion assura sa fonction de transport diplomatique jusqu'en 2000, date à laquelle sa rénovation fut effectuée à Londres. Durant le mandat présidentiel d'Abdoulaye Wade, il fut remplacé en mars 2011 par un Airbus A319 Corporate Jet⁸.

En 2004, la « mutuelle d'épargne et de crédit Sangomar pêche⁹ » fut mise en place grâce à la collaboration de l'Association pour une Dynamique de Progrès Economique et Social (ADPES) et la Fédération Nationale des GIE de pêche (FENAGIE Pêche). Ses prestations couvrent les villages Niodior, Dionewar, Falia, Diogane, Palmarin Ngalou et Djifère. Cette institution financière qui favorise la collaboration et la solidarité entre ses membres encourage l'épargne en milieu rural et accorde des crédits à ses membres au taux de 14%.

A partir de 2014, l'expansion du label Sangomar se fit dans le milieu maritime comme représenté par la figure 1.

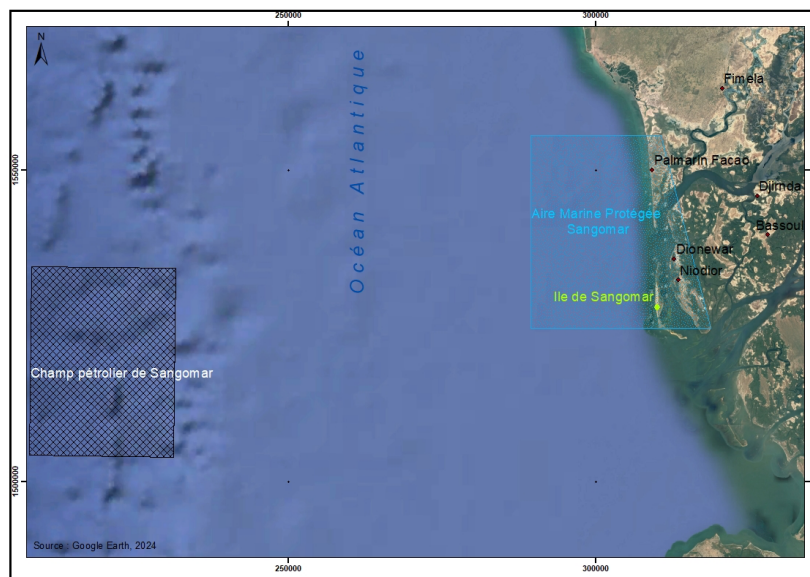


Figure 1 : Les empreintes du label Sangomar sur l'espace maritime
(Source : Mame Arame Soumaré, projection de coordonnées géographiques)

⁸ Source - Avion présidentiel : Secrets et Caprices des chefs d'Etat sénégalais. Article de presse en ligne www.pressafrik.com

⁹ La mutuelle a été instituée conformément à la loi n°95-05 du 5 janvier 1995 et son décret d'application n°97-1106 du 11 novembre 1997 portant réglementation des institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit.

L'Aire Marine Protégée (AMP) Sangomar fut créée le 25 mars 2014 par décret présidentiel, étendue sur 12 miles marins et couvrant une superficie de 87437 hectares dont une partie incluse dans la réserve de biosphère du delta du Saloum créée en 1981 par l'UNESCO. Comportant dans sa partie estuarienne huit bolongs et quatre sites de reproduction des poissons et arches et dans sa partie marine d'une zone de frayère appelée « fosse de Sangomar », l'AMP est un cadre de conservation de la biodiversité marine et côtière.

Toujours en 2014, le plus important gisement pétrolier (réserve de 630 millions de barils) fut découvert au large du delta du Saloum et fut baptisé « champ SNE/Sangomar ». Il comporte un gisement de gaz naturel (associé et non associé) de 113 milliards Nm³. Une véritable aubaine pour les pouvoirs publics sénégalais, d'un autre côté une équation quant à la menace sur la biodiversité caractéristique de cette partie de la côte atlantique du Sénégal. Ce chantier purement économique met les communautés locales, acteurs de la conservation de la biodiversité, face aux risques d'une exploitation pétrolière imminente, prévue pour le mois de juin 2024.

Les représentations de Sangomar en milieu aérien (avion présidentiel), maritime (AMP, champ pétrolier) et terrestre (domaine financier) montrent que la confiance en lui demeure et qu'elle fonde l'espoir des populations autochtones à qui il a inculqué la gestion de rapports équilibrés avec leur environnement.

3.2. Des ressources culturelles leviers d'équilibre environnemental et de science inclusive

En ce début du XXI^{ème} siècle, le phénomène de réchauffement climatique et la dégradation de la biodiversité sont deux fléaux auxquels la population mondiale doit faire face. Ces crises ont une cause identique : l'immodération de l'action humaine. En effet, développement industriel¹⁰ rime avec émission excessive de gaz à effet de serre tandis que les ponctions anthropiques excessives sur les ressources animales et végétales au-delà de la capacité reproductive des espèces ont soutenu le processus d'érosion de la biodiversité. Ce dernier terme serait l'expression diplomatique de la diversité biologique dont la préservation constitue un enjeu international de taille qui met face à face les pays du Nord industrialisés dépendant des pays du Sud pour la fourniture d'intrants biologiques (Hufty, 2005). Si une meilleure

¹⁰ La température mondiale a augmenté de 1,2 degrés Celsius depuis la révolution industrielle (Source : www.courrierinternational.com,

11 janvier 2022)

connaissance du fonctionnement des écosystèmes du Sud demeure un domaine sous-exploré de la recherche scientifique, l'identification des espaces culturels porteurs d'enseignements et de valeurs profitables au meilleur équilibre des rapports homme-nature s'inscrit dans les priorités actuelles. D'ailleurs, l'UNESCO à travers son programme *Man And Biosphere* (MAB) a inscrit la promotion des savoirs endogènes dans son plan d'action 2016-2025 en vue de la résolution « des problèmes graves liés à la biodiversité, aux services écosystémiques, au changement climatique ainsi qu'à d'autres aspects du changement environnemental planétaire. ». Face à l'urgence de trouver des solutions à ces problèmes environnementaux, tous les produits de l'intellect doivent être mis à contribution. Serait-il permis de marginaliser les savoirs autochtones produits de siècles d'expériences et de pratiques éprouvées dans le domaine de l'équilibre du monde vivant ? Le seul motif en serait de les considérer comme adossés à des croyances et donc comme reposant sur l'irrationalité.

Il y a lieu de montrer par des exemples concrets issus de milieux culturels divers le caractère multidimensionnel des savoirs locaux. Des sources d'inspiration pour les spécialistes des sciences de l'éducation et de la formation qui doivent désormais endosser la charge de concevoir de nouveaux contenus éducatifs pour faire de chaque apprenant un acteur environnemental responsable.

3.2.1. Du global au local : des sources culturelles pour la réhabilitation des écosystèmes

La crainte d'un effondrement imminent des sociétés thermo-industrielle qui sévissait dans les années 2010 en Europe (France notamment) aurait inspiré à certains individus une retraite dans des « îlots de résilience » (« islands of resilience ») dans les campagnes. (Tournadre, 2024). Une idée intéressante ici est la désignation des campagnes comme des zones de non-risques, des espaces de sécurité loin des dynamiques de transformation industrielle porteuses de catastrophes. Aujourd'hui, la problématique d'équilibrage des rapports à l'environnement des sociétés humaines fait des espaces culturels des lieux de résilience de la foi en l'environnement et aux ressources biologiques incluses. Elle nous conduit successivement dans des milieux culturels répartis entre les zones méridionales des continents africain, asiatique et américain, laissant apparaître des spécificités mais également des ressemblances qui présument de la réalité de l'inter-culturalité dans les approches socioculturelles des ressources naturelles. D'aucuns affirment même qu'« On ne peut prétendre désormais étudier une culture sans définir la

place qu'elle accorde aux plantes dans sa vision du monde. » (Lavergne & Pessoa, 1987a).

Les services culturels (spiritualité, bien-être etc.) figurent parmi les services écosystémiques qui sont des « *biens et services que les hommes peuvent tirer des écosystèmes directement ou indirectement, pour assurer leur bien-être* ». C'est le 5 juin 2001 que Kofi Annan Secrétaire Général des Nations Unies lançait le Millennium Ecosystem Assessment, premier programme d'évaluation à l'échelle mondiale des interactions entre les enjeux sociaux, économiques et environnementaux. Publiés en 2005, les résultats accablants des études ont révélé une prépondérance des pressions anthropiques sur les ressources planétaires qui ont engendré leur détérioration et leur régression.

En 2024 vingt ans après, le phénomène de dégradation des ressources naturelles demeure, revêtant plus d'ampleur dans les pays du Sud. A l'échelle mondiale, un cinquième des terres dégradées par les activités humaines se situe en Afrique subsaharienne, suivie de l'Amérique du Sud avec 17%. En valeur relative l'Asie du Sud est la région la plus touchée par la dégradation anthropique qui concerne 41% de sa superficie (FAO, 2022).

Le rôle important des ressources végétales (forêts notamment) dans la séquestration du carbone justifie l'attention particulière à accorder à la gestion du végétal dans les espaces culturels. Des recherches réalisées au Brésil au sein complexe culturel jêje-nagô rendent compte des réservoirs naturels appelés *Terreiros* qui sont des espaces sacrés où sont entretenues des plantes liturgiques indispensables au culte portant toutes des noms Yoruba que les colonisateurs portugais ont importées d'Afrique. Certaines espèces végétales y ont été démultipliées du fait de leur valeur économique :

« *le ricin (Ricinus comunis L., Euphorbiaceae) ; la palme (Etais guineensis L., Palmae) ; le gombo (Hibiscus esculentus L., Malvaceae) ; quelques variétés d'igname (Dioscoriaceae spp.). D'autres espèces, originaires d'Asie, ont été implantées par les Portugais d'abord en Afrique, d'où elles furent transportées au Brésil, divers arbres fruitiers tels que le tamarinier (Tamarindus indica L., Cessalpiniaeeae) ; le manguier (Mangifera indica L., Anacardiaceae) ; le jacquier (Artocarpus integrifolia L., Moraceae) » (Lavergne B., Pessoa F., 1987b).*

Il apparaît que la colonisation a occasionné des transferts de ressources végétales d'Asie vers l'Afrique et ensuite de l'Afrique vers l'Amérique du Sud. Les circuits historiques de ces transferts, leurs motivations et leurs modalités ainsi que la diversité des savoirs et des cultures rattachés à ces ressources sont autant d'axes de recherche à explorer. En Asie, le milieu géographique affecterait le mode de vie mais aussi le mode de pensée, modelant même la croyance religieuse (Yamashita, 1998 : 97). Solange de Ganay (1948) renseigne sur les liens forts entre anthroponymie et toponymie ainsi que sur le sens des noms attribués aux lieux-dits dans certaines régions en Afrique et sur la devise qui en est rattachée. Les falaises de Bandiagara au Mali où vit le peuple Dogon sont citées pour la toponymie qui y est descriptive des caractéristiques du milieu physique, des épisodes d'occupation humaine mais surtout est porteuse de devises (tigué en Dogon). Certains interdits respectés à travers toute une région se rapportent aux totems auxquels ils vouent un profond respect. Selon l'UNESCO, les traditions sociales et culturelles du pays dogon figure parmi les mieux conservées d'Afrique subsaharienne. Chez les dogon de religion animiste, le baobab est par exemple un arbre sacré qui n'est jamais coupé ou vendu. Sous l'angle scientifique, avec 9,39 tonnes de CO₂ par hectare et par individu (Pagadjovongo et al., 2023)), *Adansonia digitata* (baobab) compte parmi les individus végétaux qui présentent une importante capacité de stockage du carbone. De tels faits rappellent « le soin apporté par les Sereer à la préservation de leur environnement végétal et animal. » (Dupire, 1991).

Au Saloum, dans les zones de brousse existent toujours des arbres sacrés dits « arbres à pangool » c'est-à-dire porteurs de pangols (esprit de brousse), malgré l'islamisation qui a fortement réduit le nombre d'adeptes. Ce sont en majorité des baobabs propriétés de familles matrilineaires (Tim) qui en détiennent un droit de contrôle et d'usage mystique et économique (récolte des fruits, racines, écorces et feuilles). La fréquentation de ces sites sacrés obéit à certaines règles communément respectées émanant des pangols qui en assurent la régulation (Cissé et al., 2004). L'île mythique de Sangomar, symbole du respect voué à la nature par les *sereer* niominka a bénéficié des retombées, figurant parmi les plus espaces forestiers du delta du Saloum, à côté des forêts de Dionewar, de Fandiong, de Djior et de Tombé. La forêt de Sangomar compte des baobabs, des palmerais ainsi que d'autres espèces végétales qui cohabitent avec une faune sauvage formée aussi de nombreuses espèces.



*Figure 2 : Sangomar symbole de régulation de l'usage des ressources naturelles
(Source : Mame Arame Soumaré, représentation schématique)*

Cette luxuriance de la nature serait imputable à la régulation qui a été de rigueur pendant des millénaires et qui serait aussi favorable à la reproduction des espèces halieutiques dans l'environnement marin immédiat de l'île. La figure 2 renseigne sur les types d'exploitation de ressources admis autour et dans l'île. En hivernage, l'espace insulaire est un lieu de pâturage, ce qui permet d'éviter la divagation des animaux d'élevage dans les champs cultivés. La collecte des coquillages dans les vasières ainsi que celle des huîtres dans les forêts de mangrove obéissent aussi à la réglementation définie par l'Alkali. L'hivernage étant une période où la cueillette des huîtres est tabou et interdite. Ainsi, le repos biologique aujourd'hui appliqué pour permettre la résilience des écosystèmes existait déjà dans le système traditionnel de gestion des ressources environnementales.

3.2.2. Pour l'inclusion scientifique des savoirs endogènes : une posture avant-gardiste des sciences de l'information et de la communication

La reconnaissance des valeurs contenues dans les savoirs endogènes doit susciter un élan de rapprochement des communautés scientifiques et des communautés autochtones garants de ces savoirs. Il s'agira de dépasser les

considérations liées au caractère irrationnel de leurs fondements pour envisager une collaboration basée sur la démocratie entre les scientifiques et les sociétés de savoirs localisés. Rappelons qu'au cours des dernières décennies, une des représentations faite de la « science dite postmoderne » considère que :

« *Les propositions scientifiques s'imposeraient par les mêmes voies que les autres allégations humaines, grâce à la rhétorique, la force de la tradition ou du nombre (la « science normale » de Kuhn), la persuasion, la séduction, la discussion et la conclusion d'accords. Bref, la vérité dite objective serait en réalité simplement intersubjective, consensuelle.* » (Hottois, 1998 : 56)

En prenant la zone climatique tropicale comme cadre d'observation et d'investigation, une distinction entre zones humides et zones sèches, entre zones côtières et zones continentales sera opérée dans le choix de groupes sociaux dotés de modèles culturels à diffuser et valoriser. La démarche scientifique de retour vers la nature relève de l'humilité scientifique qui reconnaît l'existence de réalités objectives portée par le monde vivant. L'exemple patent est le biomimétisme¹¹ (littéralement : imitation du vivant) défini par l'organisation internationale de normalisation (ISO) comme « une philosophie et approches conceptuelles interdisciplinaires prenant pour modèle la nature afin de relever les défis du développement durable. ».

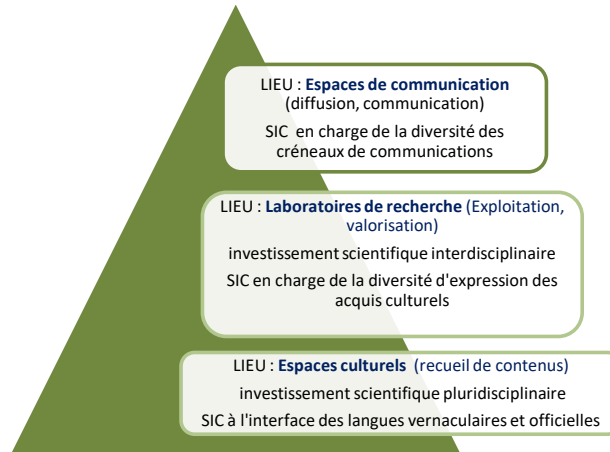
L'apparition en 1938 du concept d'« écosystème » suscita le renouvellement de la vision de la « nature » comme objet scientifique, ensuite comme objet de conservation (Ducarme, 2021). L'urgence des défis actuels à relever devrait conduire à une inversion des objectifs dans l'approche des écosystèmes. Il faudrait non pas seulement pérenniser les services que la nature fournit aux sociétés mais plutôt mettre le focus sur les éléments spécifiques aux « cultures-modèles » susceptibles de contribuer à la résilience des écosystèmes.

En prenant les rapports société-nature comme objet scientifique, les recherches porteront essentiellement sur l'identification et la compréhension des réalités propres aux espaces culturels qui, pour les historiens sont des *lieux de mémoire* « porteurs d'une mémoire particulièrement significative » (Poirrier, 2009).

Toutes les disciplines scientifiques notamment les sciences naturelles et les sciences humaines devront être parties prenantes de ce chantier de recherche pluridisciplinaire qui

¹¹ Invention de l'américain Otto Schmitt en 1950 qui a connu récemment des succès remarquables dans divers domaines d'application.

reposerait sur une plateforme d'échanges aussi bien entre acteurs culturels des écosystèmes étudiés et acteurs scientifiques qu'entre les diverses entités culturelles dont le rapprochement serait vecteur de connaissances génériques.



*Figure 3 : Contribution transversale des SIC à l'inclusion scientifique des savoirs endogènes
(Source : Mame Arame Soumaré, représentation schématique)*

Les sciences de l'information et de la communication (SIC) occuperaient une position transversale dans les trois principales étapes de la production des savoirs (figure 3) :

- la phase de collecte de connaissances de terrain impliquant les scientifiques issus de diverses disciplines et durant laquelle les SIC seraient à l'interface des disciplines pour la traduction du contenu sémantique des savoirs;
- la phase de valorisation qui reposera sur l'interdisciplinarité dans la production des résultats de recherche;
- la phase de diffusion et de communication large des connaissances acquises qui appelle la mobilisation des outils et méthodes propres aux SIC.

Les connaissances produites pourront être valorisées dans les domaines de l'éducation et de la formation professionnelle, pour que les jeunes générations soient mieux préparées et outillées dans leurs approches environnementales. Le leadership partagé de l'EBAD (Loiret, 2011) dans le domaine de la formation ouverte et à distance pourrait permettre de mettre en réseau des chercheurs et enseignants chercheurs engagés dans la conception d'une méthodologie d'inclusion scientifique des savoirs et savoir-faire portés par les espaces

culturels de certaines régions géographiques : par exemple l'Afrique de l'Ouest.

Conclusion

Les problématiques liées à la dégradation des ressources environnementales concernent la planète dans sa globalité et constituent une urgence que la communauté scientifique internationale doit prendre en charge. Etudier les savoirs endogènes c'est aborder la connaissance des racines propres aux cultures. Les racines se développant au sol en tant qu'élément agronomique, elles sont rattachées au socle physique et donc à l'espace géographique. L'enracinement culturel est le fondement du renouvellement de la réflexion scientifique pour des réponses tirées des réalités locales et susceptibles de fournir une satisfaction aux attentes liées aux questions environnementales cruciales comme la régression de la biodiversité et le réchauffement climatique. Si les ressources sont épargnées de la prédation humaine dans l'environnement de Sangomar c'est parce que les sereer niominka combinent différents éléments culturels : la croyance en la puissance du génie protecteur, le refus d'aliénation de leur identité qui transparaît à travers le respect voué à la nature et ses composantes sous le contrôle de l'Alkali.

Conscient du poids des cultures, l'UNESCO a mis au point le concept d'aire du patrimoine communautaire, « un espace de conservation durable de la diversité biologique locale, végétale, animale, et/ou culturelle, ayant valeur de référence pour les générations futures de la communauté qui l'a créée ». Après le Sénégal, six pays d'Afrique de l'Ouest (Guinée, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Tchad, et Togo) y ont adhéré, s'engageant à l'élaboration de statuts compatibles avec leur juridiction nationale respective en matière de gestion de la nature (Larivière & Sylla, 1998). Le chantier de la revitalisation et de la promotion des savoirs locaux est très vaste, à la fois multidimensionnel, multi-sites et multi-acteurs. Elle requiert la mobilisation de l'expertise internationale dans sa diversité pour une contribution efficace des savoirs locaux à la résolution des défis actuels qui se posent à l'humanité.

Bibliographie

Becker C. La représentation des Sereer du nord-ouest dans les sources européennes (XVe-XIXe siècle). In: Journal des africanistes, 1985, tome 55, fascicule 1-2. Le worso. Mélanges offerts à Marguerite Dupire. pp. 165-185; doi : <https://doi.org/10.3406/jafr.1985.2093>

https://www.persee.fr/doc/jafr_0399-0346_1985_num_55_1_2093

Cissé A. T., Ghysel A., Vermeulen C. (2004). Systèmes de croyances Niominka et gestion des ressources naturelles de mangrove. International Symposium Tropical Forests in a Changing Global Context Royal Academy of Overseas Sciences United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization Brussels, 8-9 November, 2004 pp. 307-332.

De Ganay S. (1948). Toponymie et anthroponymie de l'Afrique noire. In: Onomastica. Revue Internationale de Toponymie et d'Anthroponymie, 2e année N°2, juin 1948. Deuxième congrès international de toponymie et d'anthroponymie (3e et dernière série) pp. 143-146.

Diouf A. (2015). Et si Sangomar m'était contée. Mythes et réalités. Le soleil : (<http://www.lesoleil.sn>).

Ducarme F. (2021). Qu'est-ce que la nature ?, Encyclopédie de l'Environnement. Consulté le 10 mars 2024 [en ligne ISSN 2555-0950] url : <https://www.encyclopedie-environnement.org/vivant/quest-ce-que-la-nature/>

Dueso J. S. (2022). Socrate et la croyance dans l'immortalité de l'âme. Le Monde Histoire et Civilisations, publication en ligne 23/02/2022. (www.histoire-et-civilisations.com)

Dupire M. (1991). Totems sereer et contrôle rituel de l'environnement. In: L'Homme, 1991, tome 31 n°118. pp. 37-66.

FAO. 2022. The State of the World's Forests 2022. Forest pathways for green recovery and building inclusive, resilient and sustainable economies. Rome, FAO. <https://doi.org/10.4060/cb9360en>. ISBN 978-92-5-135984-6.

Hottois G. (1998). La science entre conviction et responsabilité. In Noble D., & Vincent J-D. Ed. L'éthique du vivant. Collection « Éthique » des Éditions UNESCO, 1998, ISBN 92-3-203422-0, pp. 45-62.

Hufty M. (2005). La biodiversité dans les relations Nord/Sud : coopération ou conflit ? In revue internationale et stratégique 2005/4 (Numéro 60), pp. 149-158.

Kalis S. & al. (2002). Du savoir commun à la connaissance de la nuit chez les Seereer Siin du Sénégal In : Des sources du savoir aux médicaments du futur [en ligne]. Marseille : IRD Éditions, 2002 (généré le 24 février 2024). Disponible sur Internet : ISBN : 978-2-7099-1780-3. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.irdeditions.7251>.

Lariviere J. & Sylla S. I. (1998). LES AIRES DU PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE Une nouvelle catégorie d'aires protégées, permettant aux communautés locales de gérer leur patrimoine naturel et culturel selon les principes du développement durable. Communication à l'atelier «

Communautés », sur le thème Un partage équitable Symposium du 50e anniversaire de l'UICN Imaginons le monde de demain, divers ou divisé Fontainebleau 3 - 5 novembre 1998, 8 pages.

Lavergne B., Pessoa F. Les plantes liturgiques dans le complexe culturel jêje-nagô au Brésil. In: Revue française d'histoire d'outre-mer, tome 74, n°274, 1er trimestre 1987. pp. 71-82.

Loiret, P-J (2011). La formation ouverte et à distance à l'École des bibliothécaires, archivistes et documentalistes (EBAD) de Dakar : une « bonne pratique » reproductible ? E-learning at the EBAD of Dakar : a reproductible « good practice » ? In *Frantice.net*, numéro 3, juillet 2011, p.50-61.

Mansion A. (1953). L'immortalité de l'âme et de l'intellect d'après Aristote (notes critiques). In *revue philosophique de Louvain* 31, pp. 444-472.

Notice pédagogique. Histoire de la notion de Patrimoine. Editée en France, 28 pages.

Pagadjovongo Adama Silué, Dramane Soro, Adjoua Bénédicte Koffi et Koffi Appolinaire Yao, « Structure de la végétation et potentiel de séquestration du carbone de la Réserve forestière de l'Université Peleforo Gon Coulibaly de Korhogo (nord de la Côte d'Ivoire) », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Regards / Terrain, mis en ligne le 28 juillet 2023, consulté le 17 mars 2024. URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/40569> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/vertigo.40569>

Poirrier Ph. (2009). Le patrimoine : un objet pour l'histoire culturelle du contemporain ? Jalons pour une perspective historiographique dans Soraya BOUDIA, Anne RASMUSSEN et Sébastien SOUBIRAN (dir.), *Patrimoine et communautés savantes*, Rennes, Pur, 2009, p. 47-59.

République du Sénégal (2010). DELTA du Saloum. Proposition d'inscription sur la liste du patrimoine mondial. Document publié le 22 janvier 2010, 476 pages.

Terestchenko M. (2004). Égoïsme ou altruisme ? Laquelle de ces deux hypothèses rend-elle le mieux compte des conduites humaines ? In *Revue du MAUSS* 2004/1 (n2004/1 (noo 23)23, pages 312 à 333. Éditions La Découverte. ISSN 1247-4819 - ISBN 2707142468 - DOI 10.3917/rdm.023.0312.

Tournadre J. (2024). The conviction of the inevitable: Collapsism and collective action in contemporary rural France. 2024. hal-04450365

UNESCO (2017). A New Roadmap for the Man and the Biosphere (MAB) Programme and its World Network of Biosphere Reserves. MAB Strategy (2015-2025), Lima Action Plan (2016-2025), Lima Declaration. ISBN 978-92-3-200-1177, Paris, 57 pages.

Yamashita H. (1998). Les Asiatiques et l'expérimentation animale. In Noble D., & Vincent J-D. Ed. *L'éthique du vivant*. Collection « Éthique » des Éditions UNESCO, 1998, ISBN 92-3-203422-0, pp. 96-115.